

Rapport de la Commission académique session 2017

Académie de : GRENOBLE

1. La commission

- 1.1 Organisation
- 1.2 Logiciel de traitement des notes
- 1.3 Principes d'harmonisation
- 1.4 Cas « 1 note » et dispense d'épreuve

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 2.1.1 Observations générales
- 2.1.2 Décisions d'harmonisation
- 2.1.3 Liste académique
- 2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.1.5 Réflexions et perspectives

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 2.2.1 Observations
- 2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.2.3 Réflexions et perspectives

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.3.1 Observations générales
- 2.3.2 Réflexions et perspectives

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel

- 2.4.1 Observations générales
- 2.4.1 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS
- 2.4.2 Réflexions et perspectives (notamment concernant le contrôle ponctuel facultatif pour les bacs pro)

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.5.1 Observations générales
- 2.5.2 Réflexions et perspectives

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 3.1.1 Observations générales
- 3.1.2 Décisions d'harmonisation
- 3.1.3 Capitalisation des notes
- 3.1.4 Liste académique
- 3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté
- 3.1.6 Réflexions et perspectives

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 3.2.1 Observations
- 3.2.2 Réflexions et perspectives

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

- 4.1 A destination des établissements
- 4.2 A destination de la commission nationale

5. Bilan

NB : intégrer l'examen des résultats dans établissements AEFÉ dans les travaux de la commission

1. La commission

1.1 Organisation

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes (CAHPN) est composée de l'inspection pédagogique régionale d'EPS, d'un chargé de mission pour les examens, de conseillers pédagogiques et techniques, de professeurs représentant les cinq départements de l'académie, d'un professeur représentant l'enseignement privé, **d'un professeur représentant l'enseignement français à l'étranger (via skype)** et du médecin conseiller du recteur.

Quatre réunions ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2016-2017 :

- **14 novembre 2017** : analyse des protocoles d'évaluation saisis, études des cas SHN, et analyse de demandes spécifiques d'épreuves à adapter pour des élèves à besoins particuliers. Validation du projet d'enseignement facultatif de quelques établissements.
- **9 mai 2017** : commission restreinte en présence du médecin scolaire, conseiller du recteur, pour étudier et analyser les situations d'inaptitude totale.
- **8 juin 2017** : commission restreinte en présence du médecin scolaire, conseiller du recteur, pour faire le point sur les retours des médecins prescripteurs à propos des certificats suspicieux.
- **16 juin 2017** : analyse des situations remontées par les établissements, harmonisation des notes avant transmission au service des examens du baccalauréat. Validation projets enseignement facultatif et enseignement de complément.

Présents à la CAHPN le 16 juin 2017 :

- ✓ IA-IPR d'EPS : Laurence BURG,
- ✓ Chargé de mission EPS examen : Aina Rajohnson
- ✓ Chargé de mission inspection : Mathias Quincy
- ✓ Enseignants : M. Imad KRAIEM représentant Ardèche, M. CHAPOUGNOT Manuel, représentant Drôme, M. Joaquim GALIFET représentant Isère Nord, M. Christophe PALMARINI représentant Isère Sud, Mme Françoise VAN TILBEURGH représentante Savoie, Mme. Marianne DEREUDDRE représentant Haute Savoie Nord, Mme Delphine MALLET, représentante Haute Savoie Sud, M. Guillaume LABERT représentant Privé, Stéphane Hermellin représentant AEFÉ
- ✓ Excusés :
Mme Christine Lequette Médecin conseiller du recteur
M. Dominique Renault IPR EPS
M. Jérôme Louvet IPR EPS
Invités : CPT-EPS départementaux

M. Palmarini sera remplacé pour la CAHPN de novembre par Carole PICCOLI. lycée J Prévert

Afin d'être identifiés dans leur département, la lettre de rentrée de l'IPR EPS présente les professeurs d'EPS membres de la commission académique. A la disposition des équipes pédagogiques qui le souhaitent, ils apportent conseils et précisions pour exploiter les résultats des examens au service du fonctionnement et de l'organisation de l'EPS dans leur lycée.

Le dossier « Spécial examens EPS » réalisé par l'IPR EPS est à nouveau adressé à l'ensemble des enseignants, leur apportant des précisions nécessaires la mise en œuvre des examens. Il a évolué cette année sous forme de fiches thématiques ce qui a manifestement produit un effet positif, tout comme le fichier numérique établissement qui synthétise les cas particuliers examinés en CAHPN.

1.2 Logiciel de traitement des notes

L'académie utilise le logiciel EPSNET. Il a été apporté quelques modifications pour avoir accès à des statistiques complémentaires, néanmoins subsistent encore des manques plusieurs fois signalés qui complexifient la gestion des données. Les améliorations souhaitées permettraient : l'optimisation de la gestion et l'exploitation des données, l'harmonisation des nomenclatures pour les épreuves adaptées, la prise en compte des cas particuliers, l'allègement des tâches de contrôle des saisies effectuées par les établissements et des correction manuelles nécessaires dans OCEAN ; pour in fine : un gain efficience/temps non négligeable et des statistiques plus justes.

Les demandes suivantes sont donc réitérées :

- ... Avoir accès (création) à un compte établissement « test » pour faciliter l'accompagnement des établissements et permettre les simulations

- ... Pouvoir exclure les établissements non concernés (non habilités, pas de candidats à l'examen pour la session en cours, CNED ou GRETA) par lot après la bascule d'Océan et en amont de l'ouverture d'EPSNET aux établissements, et pouvoir si besoin les réintégrer au cas par cas après l'ouverture d'EPSNET
- ... Pouvoir modifier à posteriori le statut d'un candidat (en particulier ceux inscrits inaptes totaux)
- ... Pouvoir saisir l'ensemble des épreuves adaptées proposées par l'académie (portail gestionnaire) et en faire apparaître la liste lors de la saisie des protocoles adaptés par les enseignants (portail établissement)
- ... **Pouvoir saisir 3 activités** et les notes afférentes pour les candidats bénéficiant d'un contrôle adapté
- ... Proposer un code à saisir différent de « DI » pour les candidats en épreuve aménagée (exemple SHN n'ayant que deux CCF évalués au lieu de trois) afin de les différencier dans les statistiques des candidats inaptes, pouvoir valider la saisie, pouvoir procéder à une extraction « .csv » avec ce code (qui serait modifié automatiquement ou manuellement en « DI » lors de la bascule sur OCEAN).
- ... Pouvoir **extraire toutes les données** (protocoles, candidats inaptes, candidats bénéficiant d'aménagement, épreuves aménagées,...) **de tous les modules** au **format .csv** (au moins dans les portails gestionnaire et commission) pour ne plus être limité par « éditer » ou « imprimer » au format .pdf
- ... Différencier les sexes pour le récapitulatif des épreuves adaptées (effectifs et moyennes)

Comme tous les ans, l'inspection pédagogique régionale recommande une extraction des données propres à l'établissement. L'interprétation de ces résultats doit faire l'objet d'une réflexion visant à prendre en compte les différences inter-activités et/ou d'écart de notes fille-garçon trop importante. Les statistiques sont aussi mises en réflexion dans le dossier examen. La mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnels Carrière et Rémunérations) amènera, lors de l'accompagnement des équipes, à évoquer ces statistiques et voir comment chaque équipe y répond.

1.3 Principes d'harmonisation

Pour chaque examen est observé :

- l'écart des moyennes académiques entre chaque filière
- l'écart entre les moyennes académiques des différentes épreuves
- l'écart entre les moyennes des filles et des garçons
- l'écart entre les moyennes académiques générales et les moyennes générales des établissements

1.4 Cas « 1 note » et dispense d'épreuve

Les cas « une note » apparaissent, pour la plupart, comme « inaptes partiels » dans EPSNET, qui permet seulement une extraction globale des notes.

En amont de la commission, une synthèse est réalisée pour chaque examen à partir du dossier CCF retourné par chaque établissement. Afin de permettre à la CAHPN de statuer sur les cas particuliers 1663 dossiers ont été compilés (874 BGT, 302 BCP, 487 CAP-BEP).

CANDIDATS		EXAMEN				
Profil	1663	CAP	BEP	BCP	BCG	BTN
Changement d'établissement (arrivée)	63	8	35	4	15	1
Changement d'établissement (départ)	29	1	14	6	7	1
Démission	183	65	30	61	17	10
Ni note(s) ni dispense l'année précédente*	10	1	7	2		
Redoublant	20	3	1	5	8	3
Aménagement Sportif de Haut Niveau	67		7	11	38	11
Handicap	8	3			5	
Inaptitude Partielle une partie de l'année	268	9	11	15	201	32
Inaptitude Partielle toute l'année	128	6	7	17	91	7
Inaptitude Totale une partie de l'année	392	35	48	61	211	37
Inaptitude Totale toute l'année (CM cumulés)	61	3	8	15	31	4
Inaptitude Totale toute l'année (CM année)	144	15	11	42	60	16
Problème d'accessibilité aux installations**	0					
Autres cas***	290	64	95	63	50	18

* ne concerne que la voie professionnelle
 ** traité séparément
 *** nécessitant des compléments d'information

Cette compilation a permis d'extraire plusieurs profils particuliers :

- **28 candidats absents** (dont le dossier demande à être vérifié pour exclure la recevabilité d'un recours en particulier pour la voie professionnelle)
- **183 démissionnaires** (que l'on retrouve parfois en EPO) et 92 candidats ayant changé d'établissement (pour lesquels il peut y avoir des problèmes dans la transmission des notes)
- **120 candidats** dont les certificats médicaux ont du être vérifiés en commission restreinte afin de **valider le droit à la dispense d'épreuve** :
 - certificats transmis à l'établissement à postériori
 - certificats incomplets
 - certificats suspects (1 cas de fraude avérée)
 - certificats rétro-actifs

À la rentrée, tous les établissements de la voie professionnelle avaient été alertés sur la cohérence nécessaire entre aptitude professionnelle et aptitude physique dans les cas d'aptitude partielle (et à fortiori d'inaptitude totale à la pratique physique).
 Par ailleurs, les enseignants sont invités à transmettre la copie numérique des certificats d'inaptitude totale à l'année ou cumulés d'une durée supérieure à trois mois, ainsi que celle de tout certificat suspect.

La commission observe que nombre de candidats inaptes totaux en EPS sont aptes à la pratique professionnelle (atelier, stage, évaluation,...) et que se pose le problème des certificats rétroactifs. Par ailleurs, elle s'interroge sur la recevabilité de certificats « conformes » mais donnés plus de 48h après les évaluations (ou leur rattrapage) ou en toute fin d'année pour justifier des absences.

- **367 candidats n'ayant qu'une note**, afin de statuer sur le maintien de la note saisie ou la dispense d'épreuve. Ces candidats :
 - ont été absents à 2 contrôles et leurs rattrapages (*vérification si inaptitude totale ou partielle sans aménagement possible ou proposé*)
 - ont changé d'établissement en cours d'année (*notes précédentes ou suivantes non transmises et/ou non demandées par les établissements concernés*)
 - sont démissionnaires (*vérification de la convocation aux CCF avant que la démission soit actée par l'établissement*)
 - sont handicapés (*vérification du statut*)
 - sont devenus inaptes totaux en cours d'année scolaire (*vérification inaptitude totale*)

Les vérifications permettent de regrouper les cas pour en faciliter le traitement. La commission suit, en général, l'avis de l'équipe pédagogique de l'établissement (contacté par téléphone pendant la commission si nécessaire). La commission observe que certains cas « une note », au vu des éléments afférents, semblent des stratégies utilisées par les élèves.

EPSNET ne permet pas de considérer certains cas lors de la saisie et ne propose ensuite que l'extraction des notes au format « .csv », le traitement en amont de la commission est fastidieux. **Ceci impose par ailleurs une vérification et/ou une mise à jour pour chacun des candidats concernés avec les gestionnaires de la DEC dans OCEAN après la commission.**

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et Pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.1.1 Observations générales

2.1.1.1 Baccalauréat général et technologique (BGT)

- *Résultats généraux*

	Effectif	2017	2016	2015	2014
F	13378	13,77	13,79	13,76	13,51
G	11509	14,28	14,25	14,25	14,16
Ep Ad	434	13,65	14,07	14,02	13,47
T/MG	24887	14,01	14,01	13,98	13,81
Diff F/G		+0,51	+0,46	+ 0,59	+0,65

Une moyenne identique/2016, un écart filles-garçons qui ré-augmente.

- *Distribution des 127 établissements par rapport à la moyenne académique BGT :*

			Moyenne			
>-1,5	-1,5<X<-1	-0,9≤X<0	14,01	0>X ≥ 0,9	1>X>1,5	>1,5
3	6	52	2	51	9	4

- *Palmarès des APSA : comparatif nombre de candidats /notes pour les filles et pour les garçons*

CODE COULEUR :

CP1
CP2
CP3
CP4
CP5

Filles :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

JAVELOT	10,45	181
HAIES	11,23	155
VOLLEY-BALL	12,19	1954

APSA peu choisies (effectif peu important)

GYM RYTHMIQUE	14,96	32
JUDO	13,57	50
DISQUE	12,98	60

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

SAUVETAGE	14,83	501
STEP	14,84	1698
GYM RYTHMIQUE	14,96	32
NATATION DUREE	15,82	182

APSA plébiscitées (effectif important)

ACROSPORT	14,81	3711
DEMI-FOND	14,21	4615
BADMINTON	12,43	6482

CP1 et CP4 continuent de défavoriser les filles au bac. La CP3 reste majoritairement favorable. Le badminton, très programmé, n'offre pas une plus value pour les filles, contrairement à l'acroSPORT qui reste une activité pourvoyeuse de plus value.

Garçons :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

AEROBIC	11,70	10
DISQUE	12,55	93
ARTS DU CIRQUE	12,88	121
GYMNASTIQUE	12,98	390

APSA peu choisies (effectif peu important)

AEROBIC	11,70	10
SAUT EN HAUTEUR	14,27	14
NATATION DISTANCE	13,11	40

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

SAUVETAGE	15,06	465
RELAIS VITESSE	15,20	1012
NATATION DUREE	15,49	270

APSA plébiscitées (effectif important)

MUSCULATION	14,78	3126
BADMINTON	14,42	4445
DEMI-FOND	14,04	4873

On peut remarquer dans les activités à moyenne basse, qu'elles restent néanmoins plus hautes que les moyennes basses filles. Les activités CP1 et CP4 reste profitables aux garçons.

- Moyennes par filières et par série :

Bac GT

	MOY	EFF
ES	14,17	6269
HOT	12,54	145
L	12,82	2581
S	14,86	9528
ST2S	13,36	915
STD2A	13,97	118
STI2D	13,58	1736
STL	13,51	353
STMG	12,68	3242
total	14,01	24887

⇒ la différence de moyenne reste importante entre série L et série S mais aussi entre les séries générales et les séries technologiques

⇒ Réflexion à avoir pour diminuer cet écart (APSA ? critères évaluation ? Filles ? Garçons ? ...)

- Moyenne par département :

Département	Moyenne	Eff
ARDECHE	13,96	2127
DROME	13,93	3720
HAUTE SAVOIE	14,11	6044
ISERE	13,98	9998
SAVOIE	14,09	2998
total	14,02	24887

La Haute Savoie et la Savoie restent les deux départements ayant les meilleures moyennes académiques (CSP favorisées supérieures à l'Ardèche et la Drôme)

- Moyenne par CP et par genre

	Moy F	EFF F	% F	Moy G	EFF G	% G	MOY	EFF
CP1	13,95	8788	22,66	14,13	8780	25,75	14,15	17562
CP2	14,18	4379	11,29	14,43	4667	13,69	14,42	8966
CP3	14,65	6831	17,62	13,99	3703	10,86	14,38	10201
CP4	12,56	11945	30,81	14,35	11041	32,38	13,37	22350
CP5	14,55	6832	17,62	14,45	5904	17,32	14,37	11786

Nous restons sur les mêmes constats :

- La CP2 continue d'obtenir la meilleure moyenne sur notre académie, la CP4 restant la moins bonne avec pourtant le plus gros effectif.
- La CP4 reste délétère pour les filles, la CP5 et la CP3 leur restant plutôt favorables.

2.1.1.2 Baccalauréat dans les lycées français à l'étranger :

21 lycées français à l'étranger (LFE) (**exclusivement BGT**) sont suivis par l'académie de Grenoble

	Effectif	2017	2016
F	587	13,95	14,02
G	513	14,84	14,80
Ep Ad	5	14,46	14,39
T/MG	1100	14,37	15
		-0,89	-0,78

La moyenne est supérieure de 0.36 à la moyenne académique. L'écart F-G se creuse.

L'activité basket est validée à la place du handball en activité académique AEFÉ. Une demande est faite par l'AEFE d'avoir une activité de plus sur la liste académique.

2.1.1.3 Baccalauréat professionnel :

	Effectif	2017	2016	2015	2014
F	3114	12,81	12,91	12,81	12,73
G	4717	13,43	13,49	13,51	13,48
Ep Ad	394	12,15	12,85	11,12	
T/MG	7831	13,19	13,26	13,24	12,49
diff		+ 0,62	+0,59	+0,70	+0,75

Une moyenne en légère baisse avec un différentiel fille –garçon qui ré-augmente.

- *Distribution des 148 établissements par rapport à la moyenne académique BCP :*

			Moyenne			
<-1,5	-1,5<X<-1	-0,9≤X<0	13,19	0>X ≥ 0,9	1>X>1,5	>1,5
11	6	51	3	55	9	12

- *Palmarès des APSA :*

Filles :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

HAIES	10,04	13
DISQUE	10,43	10
JAVELOT	10,80	92
PENTABOND	11,16	233

APSA peu choisies (effectif peu important)

FUTSAL	11,88	4
FOOTBALL	11,50	6
DISQUE	10,43	10
HAIES	10,04	13

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

STEP	13,70	616
ARTS DU CIRQUE	14,05	65
NATATION DE VITESSE	14,06	60
RANDONNEE ESTIVALE	14,31	155

APSA plébiscitées (effectif important)

DEMI-FOND	11,65	818
MUSCULATION	13,45	1462
BADMINTON	12,48	1490

Les activités de la CP1 et CP4 pénalisent les filles de façon sporadique vu le nombre concerné. À nouveau, la CP3 et la CP5 sont favorables avec la CP2 et la natation, particulièrement favorable (mais peu d'élèves)

Garçons :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

SAUVETAGE	11,78	178
ARTS DU CIRQUE	11,97	15
DEMI-FOND	12,02	1926
NATATION VITESSE	12,07	144

APSA peu choisies (effectif peu important)

COURSE DE HAIES	12,27	15
ARTS DU CIRQUE	11,97	15
DANSE	12,11	45

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

ESCALADE	14,14	1201
RUGBY	14,25	156
FUTSAL	14,53	137
RANDONNEE ESTIVALE	14,79	190

APSA plébiscitées (effectif important)

BADMINTON	13,96	1680
DEMI-FOND	12,02	1926
MUSCULATION	13,75	2714

En bac pro, les garçons sont nettement défavorisés par une activité pourtant très largement programmée (demi fond). Ils profitent en revanche des deux activités académiques.

- *Moyennes par département :*

	Moy	Eff
ARDECHE	12,80	874
DROME	13,42	1120
HAUTE SAVOIE	13,19	1745
ISERE	13,13	2921
SAVOIE	13,39	1171
total	13,19	7831

La Drôme passe cette année devant la Savoie et la Haute Savoie.

- *Moyenne par CP :*

	MOY	EFF	%	MOY	EFF	%	MOY T	EFF T
CP1	11,71	1640	18,48	12,23	3412	38,45	12,06	5052
CP2	13,08	1029	11,59	13,89	2056	23,17	13,62	3085
CP3	13,36	1194	13,45	13,01	574	6,47	13,24	1768
CP4	12,52	2742	30,90	13,97	4477	50,45	13,42	7219
CP5	13,53	2270	25,58	13,72	3272	36,87	13,64	5542

Les conclusions restent identiques au bac GT : CP3 et CP5 profitables aux filles, CP1 particulièrement catastrophiques.

En opposition, les CP4 et CP2 profitables aux garçons, la CP1 posant aussi problème aux garçons de bac pro.

2.1.2 Décisions d'harmonisation

2.1.2.1 LFE (voie générale)

- **Décision 1 : aucune harmonisation nécessaire**

Après avoir examiné les établissements français à l'étranger gérés par l'académie de Grenoble dont la moyenne était inférieure (4) ou supérieure (3) à 1,5 point aucune harmonisation n'a été jugée nécessaire.

2.1.2.1 Voie générale et technologique

- **Décision 2 : harmonisation d'établissement**

Pour l'académie de Grenoble :

Après avoir examiné les établissements dont la moyenne était inférieure (3) ou supérieure (5) à 1,5 point à la moyenne académique, un établissement a été retenu pour l'harmonisation :

- 0383252D – CLEPT Lycée Mounier +1 point

- **Décision 3 : harmonisation APSA /écart filles garçons**

Pour l'académie de Grenoble :

Il a été décidé d'harmoniser une activité CP1 et trois activités CP4 en faveur des filles compte tenu des écarts filles-garçons trop importants dans ces activités :

- Course de Haies +1 point
- Badminton +0,5 point
- Volley-Ball +0,5 point
- Tennis de Table +0,5 point

2.1.2.3 Voie professionnelle

- **Décision 4 : Harmonisation d'établissement**

Pour l'académie de Grenoble :

Après avoir examiné les établissements dont la moyenne était inférieure (12) ou supérieure (12) à 1,5 point à la moyenne académique, un établissement a été retenu pour l'harmonisation :

- 0070021K – LPO Vincent d'Indy +1 point

- **Décision 5 : harmonisation APSA/écart filles garçons**

Pour l'académie de Grenoble :

Il a été décidé d'harmoniser deux activité CP1 et quatre activités CP4 en faveur des filles compte tenu des écarts filles-garçons trop importants dans ces activités :

- Lancer Disque +0,5 point
- Lancer Javelot +0,5 point
- Football +1 point
- Futsal +1 point
- Rugby +1 point
- Volley-Ball +0,5 point

Il a aussi été décidé d'agir sur une activité CP2 pour les filles comme pour les garçons au regard de l'absentéisme constaté :

- Sauvetage +0,5 point

2.1.3 Listes académiques

BAC GT	M	EFF	%	M	EFF	%	T MOY	T EFF
SPORT BOULES	13,70	60	51,28	13,78	57	48,72	13,74	117
COURSE TOUT TERRAIN	13,03	258	45,34	13,95	311	54,66	13,53	569
BAC PRO	MOY	EFF	%	MOY	EFF	%	T MOY	T EFF
SPORT BOULES	12,45	71	38,59	12,91	113	61,41	12,74	184
COURSE TOUT TERRAIN	12,93	59	52,21	13,77	54	47,79	13,35	113
FUTSAL	11,88	4	2,84	14,53	137	97,16	14,46	141
RANDONNEE ESTIVALE	14,31	155	44,93	14,79	190	55,07	14,57	345

Les petits effectifs statistiques empêchent une analyse trop rapide. Mais toutes les activités de la liste académique sont défavorables aux filles de façon plus ou moins importante.

Le taux de fréquentation reste faible dans 3 activités.

2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté

Au vu des certificats médicaux transmis, il est évident que des candidats :

- s'organisent pour n'être évalués que sur une activité favorable ou être dispensés d'épreuve afin d'obtenir une mention
- produisent des certificats médicaux rétroactifs pour justifier des absences antérieures et éviter leurs conséquences (zéro, ou blocage du diplôme pour la voie professionnelle)

La difficulté pour obtenir les certificats médicaux, dans un délai raisonnable, de la part de nombreux candidats, plus particulièrement pour la voie professionnelle, est soulignée.

La recevabilité de certificats rétroactifs (date de début de l'inaptitude antérieure à la date de prescription) ou de certificats « conformes » mais communiqués dans des délais inacceptables au vu de la date de prescription (date de remise très ultérieure à la date de prescription) interroge (légitimité, équité, cohérence,...).

Le nombre de candidats bénéficiant d'adaptations du fait d'une aptitude partielle ou d'un handicap est en augmentation. Force est de constater que le nombre d'activités adaptées proposées aux candidats explore aujourd'hui la quasi-totalité des référentiels adaptés proposés par l'académie.

Bac GT

Les chiffres restent globalement stables, compte tenu d'un petit effectif et donc d'une analyse statistique qui peut manquer de fiabilité. Une différence fille-garçon qui reste notable en IT

Type de candidat	Effectif	%	Effectif	%
Contrôle adapté	287	2,15	68	0,59
Inaptes partiels	839	6,27	709	6,16
Inaptes totaux	353	2,64	117	1,02
standard	11899	88,94	10612	92,21

Bac Pro

Les pourcentages sont comparables au bac GT. Même constat.

Type de candidat	Effectif	%	Effectif	%
Contrôle adapté	20	0,64	10	0,21
Inaptes partiels	178	5,72	221	4,69
Inaptes totaux	148	4,75	115	2,44
total	2768	88,89	4371	92,66

2.1.5 Réflexions et perspectives

Poursuivre le suivi des établissements sur des points organisationnels, fonctionnels et pédagogiques :

- Conforter l'usage du dossier numérique et la présence d'un référent examen par établissement. Le dossier numérique rend compte de la mise en œuvre des examens au cœur de l'établissement. Il permet un suivi tout au long de l'année des cas particuliers et d'analyser les évolutions d'une année sur l'autre. Le référent examen est l'interlocuteur privilégié de l'IPREPS pour transmettre des informations ;
- Ré-informer certains établissements sur l'impossibilité de programmer deux activités athlétiques sur un même temps d'enseignement ;
- Faire réfléchir les établissements sortant d'un écart type raisonnable sur leur offre de formation; un courrier sera adressé aux établissements dont l'écart filles-garçons est trop important.
- Pour faciliter l'analyse des statistiques de fin d'année, proposer une ouverture du serveur EPSNET dès avril pour effectuer des modifications d'activités (changement ou suppression en cours d'année) ;
- La réflexion engagée avec le médecin du Recteur (courrier type, inclusion de l'inaptitude d'EPS dans le questionnaire de santé pour statuer sur l'aptitude professionnelle, mise à jour du CM type,...) pour rappeler aux médecins scolaires et informer les chefs d'établissement de la cohérence nécessaire entre l'aptitude professionnelle et l'aptitude en EPS doit se poursuivre.

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.2.1 Observations

Bac GT

Session 2017		Épreuve Ponctuelle Obligatoire										par : identité et/ou mél					
Bac GT 9 juin		Candidats (tous)										Candidats (notés)					
Données par Bînôme d'activités	Filles						Garçons						Nbre	Moy	proportion (%)		
	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 seule épreuve	moyenne	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 épreuve	moyenne	F+G	F+G	F par bînôme	G par Bînôme	G+F par bînôme
Gymnastique / Tennis table	6	2		4		10,8	7	4		3		13,0	7	11,7	57,1%	42,9%	100%
3X500m / Badminton	181	48	10	123	7	12,5	192	48	2	142	5	11,6	265	12,0	46,4%	53,6%	100%
3X500m / Tennis de table	23	6		17	5	9,5	47	22		25	4	10,3	42	10,0	40,5%	59,5%	100%
Gymnastique / Badminton	19	10		9		14,0	7	7		-			9	14,0	100,0%	0,0%	100%
Sauvetage / Badminton	13	7		6		15,2	19	9		10	1	11,8	16	13,1	37,5%	62,5%	100%
Épreuves "aménagées"	26			26			13			13			39		66,7%	33,3%	100%
Total inscrits EPO	268	73	10	185	12	12,3	285	90	2	193	10	11,4	378	11,8	48,9%	51,1%	100%
Total absents	163																
Total inapte	12																
Total notés	378																
Bac GT 9 juin		Candidats (tous)										Candidats (notés)					
Données par Activité	Filles						Garçons						Nbre	Moy	proportion (%)		
	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 seule épreuve	moyenne	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 épreuve	moyenne	F+G	F+G	F par Activité	G par Activité	G+F par Activité
Sauvetage	13	7		6		14,9	19	10		9		12,5	15	11,71	40,0%	60,0%	100,0%
Gymnastique	25	12		13		14,0	14	11		3		12,4	16	12,24	81,3%	18,8%	100,0%
3 X 500 Mètres	204	57	12	135	7	12,4	244	70	7	167	4	11,2	302	13,70	44,7%	55,3%	100,0%
Badminton	213	64	15	134	3	12,6	223	65	4	154	3	11,9	288	13,43	46,5%	53,5%	100,0%
Tennis de table	29	11		18	2	10,7	54	27		27	3	12,6	45	11,85	40,0%	60,0%	100,0%
Épreuves "aménagées"														12,03			
Total inscrits EPO	484	151	27	306	12	12,5	554	183	11	360	10	11,6	666	12,5	45,9%	54,1%	100,0%
Total absents	334																
Total inaptes	38																
Total notés	666																

La différence de moyenne existant entre les deux tableaux s'explique par des calculs arrondis et l'intégration dans le 2nd tableau de la moyenne de l'épreuve aménagée

Un nombre de candidats et une moyenne en légère augmentation. Les moyennes des filles en CP2 et CP3 sont, comme pour le CCF favorables.

Le pourcentage d'absents est très important (près de 50 %)

Bac Professionnel

Session 2017 Épreuve Ponctuelle Obligatoire																	
Bac pro 3/4 avril	Candidats (tous)											Candidats (notés)					
Données par Bînôme d'activités	Filles						Garçons					Nbre	Moy	proportion (%)			
	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 seule épreuve	moyenne	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 épreuve	moyenne	F+G	F+G	F par binôme	G par Binôme	G+F par binôme
Gymnastique / Tennis table	22	1		21		13	2			2		11,0	23	12,7	91,3%	8,7%	100%
3X500m / Badminton	74	12		62		11	54	10	1	43	1	12,5	105	11,8	59,0%	41,0%	100%
3X500m / Tennis de table	31	5		26		12	25	3		22		12,2	48	11,9	54,2%	45,8%	100%
Gymnastique / Badminton	16	4		12	1	13	7	2	1	4		12,5	16	13,0	75,0%	25,0%	100%
Sauvetage / Badminton	5	1		4		13	4	1		3		10,0	7	11,6	57,1%	42,9%	100%
Épreuves "aménagées"	16			16			7			7			23		69,6%	30,4%	100%
Total inscrits EPO	164	23	-	141	1	11,8	99	16	2	81	1	12,3	222	12,0	63,5%	36,5%	100%
Total absents	39																
Total inapte	2																
Total notés	222																

Bac pro 3/4 avril	Candidats (tous)											Candidats (notés)					
Données par Activité	Filles						Garçons					Nbre	Moy	proportion (%)			
	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 seule épreuve	moyenne	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 épreuve	moyenne	F+G	F+G	F par Activité	G par Activité	G+F par Activité
Sauvetage	5	1		4		13,88	4	1		3		8,50	7	11,57	57,1%	42,9%	100,0%
Gymnastique	38	6		32	1	14,09	9	2	1	6		11,25	38	13,64	84,2%	15,8%	100,0%
3 X 500 Mètres	105	17		88		10,09	79	14	1	64	1	10,48	152	10,25	57,9%	42,1%	100,0%
Badminton	95	16	1	78		12,49	65	12	3	50		14,39	128	3,23	60,9%	39,1%	100,0%
Tennis de table	53	5	1	47		12,41	27	3		24		13,42	71	12,75	66,2%	33,8%	100,0%
Épreuves "aménagées"																	
Total inscrits EPO	296	45	2	249	1	11,9	184	32	5	147	1	12,3	396	12,0	62,9%	37,1%	100,0%
Total absents	77																
Total inaptes	7																
Total notés	396																

Un différentiel F/G peu important. CP2 et CP3 favorables aux filles.

2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Les candidats individuels relevant des épreuves ponctuelles sont invités à utiliser le certificat médical académique dans le cas d'une inaptitude partielle. Celui-ci est téléchargeable sur le site. Complété par leur médecin traitant, il l'associe à leur dossier d'inscription. Les candidats sont contactés pour se voir proposer une épreuve adaptée (aptitude partielle) ou une épreuve aménagée (handicap).

40 candidats ont ainsi bénéficié cette année d'une épreuve aménagée.

BCP : 3 filles et 1 garçon

BCG : 23 filles et 12 garçons

BTN : 1 fille et 1 garçon

2.2.3 Réflexions et perspectives

Le taux de candidats notés reste sensiblement identique. Les moyennes restent inférieures aux moyennes du CCF. Le nombre de candidats inaptes partiels est en nette augmentation.

Le taux d'attractivité reste très inégal, la gymnastique et le sauvetage présentent de très faibles effectifs.

Peu d'évolution malgré des informations sur le site pour les candidats dont certains continuent de découvrir l'épreuve le jour même. Les jurys constatent une difficulté à s'adapter aux référentiels nationaux prévus pour le CCF. Pour la session 2018 les candidats étrangers (Suisses) inaptes ou aptes partiels devront produire un certificat médical prescrit par un médecin Français ayant un certificat de médecine sportive.

L'épreuve adaptée 3x500m marche sportive sera remplacée par l'épreuve 3x1200m marche sportive.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.3.1 Observations générales

31 établissements proposent un enseignement facultatif EPS en contrôle en cours de formation (dont 4 LFE).

Une présentation de l'ensemble des projets a été faite aux membres de la CAHPN par le chargé de mission Mathias Quincy qui a suivi le dossier.

Deux établissements disposant du dispositif « bi-qualif » fonctionnaient avec une dérogation ex « article 34 » non conforme. Ces deux établissements sortent du dispositif (Lycée la Matheysine à la Mure et lycée du Diois DIE). Les deux autres ont soit transformé leur projet, soit arrêté pour cause de cumul trop important de dispositifs (enseignement de complément associé).

Deux établissements restent non validés (lycée du mont blanc à Passy et le lycée St Marc Nivolas Vermelle) mais sont accompagnés afin de régulariser leur situation à la CAHPN de novembre.

Les autres établissements se sont mis en conformité. La CAHPN a procédé à la validation de leur enseignement facultatif.

Sexe	Moyenne	Effectif	Pourcentage
F	15,50	124	35,43
M	15,38	226	64,57
total	15,43	350	

Le pourcentage de filles par rapport aux garçons reste inégal, les filles ayant, en revanche, un meilleure moyenne. Ceci est à réfléchir pour les établissements proposant les enseignements facultatifs.

2.3.2 Réflexions et perspectives

La transparence de la validation des enseignements facultatifs CCF a été appréciée par les membres de la commission. Cela a aussi permis de rappeler à tous le cadre institutionnel et les enjeux.

Par ailleurs, cet accompagnement a permis entre autres d'abonder les horaires d'enseignement facultatif initialement accordés, mais aussi de redonner le cadre sur les activités pratiquées.

Il serait souhaitable que les futurs textes officiels sur l'enseignement facultatif précisent, comme pour l'enseignement de complément, que la globalisation des heures est possible, car il existe un flou juridique à ce niveau préjudiciable à la mise en œuvre des activités de la CP2 notamment sur notre académie.

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel (bac G/T)

2.4.1. BAC GT

Observations générales :

BGT		EPS														
Session 2017		Épreuve Ponctuelle Facultative														
Bac GT		Candidats (tous)														
Données	Filles								Garçons							
	nb inscrites	% inscrits /EPF	nb absentes	% F absentes	nb notées	moyenne	nb >10	% nb >10	nb inscrits	% inscrits	nb absents	% G absents	nb notés	moyenne	nb >10	% nb >10
Activités Nationales & Académique	758	79%	107	14%	651	14,09	534	82%	1 280	86%	197	15%	1 083	12,91	771	71%
Handball	159	21%	18	11%	141	13,40	114	81%	336	26%	47	14%	289	12,80	207	72%
Judo	37	5%	6	16%	31	14,20	26	84%	100	8%	12	12%	88	14,50	81	92%
Natation	308	41%	51	17%	257	15,10	224	87%	334	26%	82	25%	252	11,90	152	60%
Tennis	61	8%	8	13%	53	13,10	38	72%	169	13%	17	10%	152	12,30	102	67%
Ski Alpin	171	23%	21	12%	150	13,50	118	79%	281	22%	30	11%	251	13,90	194	77%
Ski Nordique	22	3%	3	14%	19	12,90	14	74%	60	5%	9	15%	51	12,70	35	69%
SHN / HNSS	202	21%	-	0%	202	18,98	202	100%	206	14%	-	0%	206	19,13	206	100%
SHN	80	40%		0%	80	19,40	80	100%	126	61%		0%	126	19,40	126	100%
HNSS	122	60%		0%	122	18,70	122	100%	80	39%		0%	80	18,70	80	100%
Totaux avec SHN/HNSSF	960		107		853	15,25	736	86%	1 486		197		1 289	13,90	977	76%

Bac GT	Candidats (notés)											
	nombre		Absents		Moy	Gain		répartition par activités				
Données	inscrits F+G	notés F+G	% Absents F+G	% Absents F+G/5 activités	F+G	nb >10	% nb >10 (F dans l'activité	G dans l'activité	F sur les 5 activités	G sur les 5 activités	G+F sur les 5 activités
Activités Nationales & Académiques	2 038	1 734	14,9%		13,35	1 305	75%					
Handball	495	430	13,1%	3,2%	13,00	321	75%	32,8%	67,2%	21,7%	26,7%	25%
Judo	137	119	13,1%	0,9%	14,42	107	90%	26,1%	73,9%	4,8%	8,1%	7%
Natation	642	509	20,7%	6,5%	13,52	376	74%	50,5%	49,5%	39,5%	23,3%	29%
Tennis	230	205	10,9%	1,2%	12,51	140	68%	25,9%	74,1%	8,1%	14,0%	12%
Ski Alpin	452	401	11,3%	2,5%	13,75	312	78%	37,4%	62,6%	23,0%	23,2%	23%
Ski Nordique	82	70	14,6%	0,6%	12,75	49	70%	27,1%	72,9%	2,9%	4,7%	4%
SHN / HNSS	408	408	0,0%		19,05	408	100%					
SHN	206	206	0,0%		19,40	206	100%	38,8%	61,2%			
HNSS	202	202	0,0%		18,70	202	100%	60,4%	39,6%			
Totaux avec SHN/HNSSF	2 446	2 142	12%		14,44	1 713	80%	39,8%	60,2%			

- les filles représentent 39,8% des élèves passant l'enseignement facultatif en épreuve ponctuelle. Elles privilégient la natation (51%), activité présentant aussi leur meilleure moyenne, et le ski (29,5%). Les garçons « délaissent » la natation et se répartissent de façon relativement homogène sur les autres activités.
- Les filles sont en revanche très présentes sur les HNSS.
- Elles ont une meilleure moyenne que les garçons et sont 10% de plus à gagner des points.

2.4.2 BAC PRO

Observations générales

BCP EPS
Session 2017 Épreuve Ponctuelle Facultative

Données	Candidats (tous)															
	Filles								Garçons							
	nb inscrites	%inscrites /EPF	nb absentes	% F absentes	nb notées	moyenne	nb >10	% nb >10	nb inscrits	%inscrits	nb absents	% G absents	nb notés	moyenne	nb >10	% nb >10
Activités Nationale & Académique	55	95%	21	38%	34	12,62	26	76%	222	90%	59	27%	163	09,75	82	50%
Handball	12	22%	4	33%	8	13,50	6	75%	72	32%	18	25%	54	08,57	18	33%
Judo	3	5%		0%	3	13,67	3	100%	11	5%	7	64%	4	17,25	4	100%
Natation	8	15%	2	25%	6	09,00	3	50%	30	14%	12	40%	18	07,33	8	44%
Tennis	2	4%	1	50%	1	03,00		0%	11	5%	5	45%	6	10,17	3	50%
Ski Alpin	26	47%	10	38%	16	13,94	14	88%	87	39%	14	16%	73	10,79	44	60%
Ski Nordique	4	7%	4	100%	-				11	5%	3	27%	8	09,63	5	63%
SHN / HNSS	3	5%	-	0%	3	18,67	3	100%	26	10%	-	0%	26	19,34	26	100%
SHN	1	33%		0%	1	20,00	1	100%	22	85%		0%	22	19,36	22	100%
HNSS	2	67%		0%	2	18,00	2	100%	4	15%		0%	4	19,25	4	100%
Totaux avec SHN/HNSSF	58		21		37	13,11	29	78%	248		59		189	11,07	108	57%

Données	Candidats (notés)											
	nombre		Absents		MoY	Gain		répartition par activités				
	inscrits F+G	notés F+G	% Absents F+G	% Absents F+G/5 activités	F+G	nb >10	% nb >10	F dans l'activité	G dans l'activité	F sur les 5 activités	G sur les 5 activités	G+F sur les 5 activités
Activités Nationale & Académique	277	197	28,9%		10,25	108	55%					
Handball	84	62	26,2%	7,9%	9,21	24	39%	12,9%	87,1%	23,5%	33,1%	31%
Judo	14	7	50,0%	2,5%	15,72	7	100%	42,9%	57,1%	8,8%	2,5%	4%
Natation	38	24	36,8%	5,1%	7,75	11	46%	25,0%	75,0%	17,6%	11,0%	12%
Tennis	13	7	46,2%	2,2%	9,15	3	43%	14,3%	85,7%	2,9%	3,7%	4%
Ski Alpin	113	89	21,2%	8,7%	11,36	58	65%	18,0%	82,0%	47,1%	44,8%	45%
Ski Nordique	15	8	46,7%	2,5%	9,63	5	63%	0,0%	100,0%	0,0%	4,9%	4%
SHN / HNSS	29	29	0,0%		19,27	29	100%					
SHN	23	23	0,0%		19,39	23	100%	4,3%	95,7%			
HNSS	6	6	0,0%		18,83	6	100%	33,3%	66,7%			
Totaux avec SHN/HNSSF	306	226	26%		11,40	137	61%	16,4%	83,6%			

Un courrier spécifique avait été adressé à l'ensemble des établissements pour rappeler le niveau d'exigence de l'épreuve pour chaque APSA.

Les constats faits en BGT sont exacerbés pour le bac pro : 20% de filles sur l'épreuve, 2 points de différence entre les filles et les garçons, seulement 57% de garçons prennent des points contre 78% de filles.

2.4.3 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS

Tous bacs confondus 437 élèves se sont présentés à l'entretien SHN et SHNSS. La moyenne est de 19,04 en bac GT et de 19,27 en bac pro.

2.4.4 Réflexions et perspectives

Porter une attention encore accrue à l'information donnée aux élèves via les médias de communication mais aussi via les établissements pour diminuer le nombre d'absents aux épreuves, mais aussi le nombre de présents qui ne gagnent pas de points. Un courrier explicitant les exigences des épreuves sera à nouveau envoyé à la rentrée.

A noter, une grande lourdeur pour la vérification de la légitimité des SHN et HNSS avec des fichiers de formats différents et des orthographes multiples pour un même candidat. Un format unique serait à demander pour les différents cas.

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.5.1 Observations générales

Concerne deux établissements sur l'académie : le lycée externat Notre Dame – Grenoble (38) et le lycée Ambroise Croizat – Moutiers (73).

- Pour cette session 2017 : 60 élèves dont 50 % de filles
- la CP3 n'est pas présente.
- moyenne F/G : 16,06/20 légèrement inférieure à l'année dernière.

2.5.2 Réflexions et perspectives

5 enseignements d'exploration et 4 enseignement de complément sont maintenant ouverts sur l'académie. L'ensemble des projets a été validé à la CAHPN de Juin 2017.

- 74 Lycée Baudelaire CRAN GEVRIER
- 73 Lycée A. Croizat MOUTIERS
- 38 Externat Notre Dame GRENOBLE
- 26 Institut Notre Dame VALENCE (seulement explo)
- 26 Lycée G. Jaume PIERRELATTE

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.1.1 Observations générales

- *Résultats généraux*

	Effectif	2017	2016	2015	2014
F	4484	12.60	12,71	12,56	12,51
G	7687	13.25	13,33	13,27	13,09
Ep Ad	35	12,39	12,29	12,02	
T/MG	12171	13.01	13,10	13,01	12,88
		+0.65	+ 0,62	+0,71	+0,58

L'écart filles-garçons ré-augmente légèrement, la moyenne est en légère diminution. La moyenne en BEP est > à la moyenne en CAP du fait de candidats engagés vers le bac pro.

- *Distribution des 163 établissements par rapport à la moyenne académique CAP-BEP :*

MOYENNE						
>-1,5	-1,5<X<-1	-0,9≤X<0	13,01	0>X ≥ 0,9	1>X>1,5	>1,5
12	19	37	-	60	20	15

- *Palmarès des APSA : comparatif nombre de candidats /notes pour les filles et pour les garçons*

Filles :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

SAUT DE CHEVAL	7,64	9
NATATION DE VITESSE	10,53	108
DEMI-FOND	11,49	1164
SAUT EN PENTABOND	11,54	227

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

GYMNASTIQUE	13,59	240
SAVATE BOXE FRANCAISE	14,10	109
JUDO	14,25	2
RANDONNEE ESTIVALE	14,47	96

APSA peu choisies (effectif peu important)

JUDO	14,25	2
SAUT DE CHEVAL	7,64	9
DISQUE	12,88	11
ARTS DU CIRQUE	12,79	28

APSA plébiscitées (effectif important)

ACROSPORT	13,48	1254
BADMINTON	12,32	1865
MUSCULATION	13,03	2023

Pour les filles, les APSA avec moyenne basse sont probablement « subies », le demi fond, très programmé est délétère. Elles sont favorisées par les activités de la liste académique. Le badminton, avec un effectif important reste une activité très programmée mais peu favorisante pour les filles.

Garçons :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

LANCER DU JAVELOT	12,24	258
GYMNASTIQUE	12,31	199
COURSE DE DEMI-FOND	12,49	3219

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

RANDONNEE ESTIVALE	14,15	212
NATATION DE VITESSE	14,16	328
ARTS DU CIRQUE	14,85	10
COURSE TOUT TERRAIN	15,22	187

APSA peu choisies (effectif peu important)

ARTS DU CIRQUE	14,85	10
COURSE DE HAIES	13,67	71
DANSE	13,06	81

APSA plébiscitées (effectif important)

BADMINTON	13,68	2578
DEMI-FOND	12,49	3219
MUSCULATION	13,26	4504

La CP3 est globalement peu choisie par les garçons mais les notes sont relativement bonnes cette année. Le demi fond pose vraiment problème quant à la moyenne au regard de l'effectif.

- *Moyenne par département :*

	Moy	Eff
ARDECHE	13,06	1230
DROME	12,80	1806
HAUTE SAVOIE	13,15	2475
ISERE	12,95	4705
SAVOIE	13,18	1955
total	13,02	12171

La Haute-Savoie et la Savoie sont les deux départements ayant les moyennes les plus hautes. Pas d'hypothèse particulière.

3.1.2 Décisions d'harmonisation

- **Décision 6 : harmonisation d'établissement**

Après avoir examiné les établissements dont la moyenne était inférieure (12) ou supérieure (15) à 1,5 point à la moyenne académique, un établissement été retenu pour l'harmonisation :

- 03261034H – EREA Portes du Soleil +1 point

- **Décision 7 : harmonisation APSA /écart filles garçons**

Il a été décidé d'harmoniser deux activités CP4 en faveur des filles compte tenu des écarts filles-garçons trop importants dans ces activités :

- Futsal +0,5 point F
- Volley-Ball +0,5 point F

3.1.3 Capitalisation des notes

Peu ou pas de vision avec EPSNET sur la capitalisation des notes.

3.1.4 Liste académique

CAP BEP	Moy	EFF	%	Moy	EFF	%	Moy	EFF	DIFF	EFF F/G
SPORT BOULES	11,81	51	20,90	13,06	193	79,10	12,85	244	-1,25	-142
COURSE TOUT TERRAIN	13,15	67	26,38	15,22	187	73,62	14,67	254	-2,08	-120
FUTSAL	11,68	74	14,71	13,70	429	85,29	13,41	503	-2,02	-355
RANDONNEE ESTIVALE	14,47	96	31,17	14,15	212	68,83	14,25	308	0,32	-116

La liste académique est globalement profitable aux garçons, notamment pour le futsal, CTT et le sport boules.

3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté

Un travail de proximité a été poursuivi avec les CFA et MFR. Les chiffres sont à analyser avec précaution compte tenu des faibles effectifs. Encore une fois, on observe une incohérence latente entre inaptitude totale en EPS et aptitude professionnelle.

Au vu des certificats médicaux transmis il est évident que des candidats :

- s'organisent pour n'être évalués que sur une activité favorable ou être dispensés d'épreuve afin d'obtenir une mention
- produisent des certificats médicaux rétroactifs pour justifier des absences antérieures et éviter leurs conséquences (zéro, ou blocage du diplôme pour la voie professionnelle)

La difficulté pour obtenir les certificats médicaux de la part de nombreux candidats dans un délai raisonnable, est soulignée.

La recevabilité de certificats rétroactifs (date de début de l'inaptitude antérieure à la date de prescription) ou de certificats « conformes » mais communiqués dans des délais inacceptables au vu de la date de prescription (date de remise très ultérieure à la date de prescription) interroge (légitimité, équité, cohérence,...).

Le nombre de candidats bénéficiant d'adaptations du fait d'une aptitude partielle ou d'un handicap évolue peu. Le nombre d'activités adaptées proposées aux candidats est restreint malgré le nombre de référentiels adaptés proposés par l'académie.

Type de candidat	Effectif	%	Effectif	%
Contrôle adapté	17	0,38	12	0,16
Inaptes partiels	254	5,66	395	5,14
Inaptes totaux	147	3,28	92	1,20
total	4066	90,68	7188	93,51

CAP

On constate un taux de contrôle adapté encore plus faible que pour le Bac Professionnel.

3.1.6 Réflexions et perspectives

Poursuivre la réflexion sur les modes d'entrée dans les activités, la programmation des activités et le regard porté sur les filles.

Sensibiliser les chefs d'établissements à l'envoi du courrier type formalisé avec le médecin du Recteur afin de veiller à la cohérence certificats médicaux d'inaptitude totale à la pratique physique et de l'aptitude professionnelle (cf. 2.1.5 Réflexions et perspectives).

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

3.2.1 Observations

CAP BEP 3 & 4 avril	Candidats (tous)											Candidats (notés)					
	Filles					Garçons						Nbre	moy	proportion (%)			
	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 seule épreuve	moyenne	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 épreuve			moyenne	F+G	F+G	F par binôme
Gymnastique / Tennis table	35	4		31		13,4	21	2	1	18	3	12,6	49	13,1	63,3%	36,7%	100%
3X500m / Badminton	392	33	35	324	11	11,3	497	35	25	437	11	12,5	761	12,0	42,6%	57,4%	100%
3X500m / Tennis de table	125	15	10	100	1	10,7	270	16	14	240	6	12,3	340	11,9	29,4%	70,6%	100%
Gymnastique / Badminton	63	13	13	37	1	13,4	42	7	4	31	1	14,0	68	13,6	54,4%	45,6%	100%
Sauvetage / Badminton	32		2	30		13,2	77	5	2	70	1	13,9	100	13,7	30,0%	70,0%	100%
Épreuves "aménagées"	25	1	5	19		13,8	12		1	11		12,5	30	13,3	63,3%	36,7%	100%
Total inscrits EPO	672	66	65	541	13	11,6	919	65	47	807	22	12,6	1 348	12,2	40,1%	59,9%	100%
Total absents	131																
Total inaptes	112																
Total notés	1 348																

CAP BEP 3 & 4 avril	Candidats (tous)											Candidats (notés)					
	Filles					Garçons						Nbre	moy	proportion (%)			
	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 seule épreuve	moyenne	nb inscrits	nb absents	nb inaptes	nb notés	nb 1 épreuve			moyenne	F+G	F+G	F par Activité
Sauvetage	32		2	30		14,1	77	5	3	69		14,85	99	14,62	30,3%	69,7%	100,0%
Gymnastique	98	18	13	67		14,6	63	12	6	45		14,21	112	14,46	59,8%	40,2%	100,0%
3 X 500 Mètres	517	52	49	416		10,2	767	60	39	668	5	11,80	1 084	11,19	38,4%	61,6%	100,0%
Badminton	487	46	47	394	12	12,4	616	51	29	536	9	13,22	930	12,87	42,4%	57,6%	100,0%
Tennis de table	160	19	9	132	1	11,4	291	19	14	258	8	13,23	390	12,61	33,8%	66,2%	100,0%
Total inscrits EPO	1 294	135	120	1 039	13	11,6	1 814	147	91	1 576	22	12,7	2 615	12,3	39,7%	60,3%	100,0%
Total absents	282																
Total inaptes	211																
Total notés	2 615																

1348 candidats notés, 10% d'absents.

L'activité la plus choisie est celle donnant la moins bonne moyenne.

Les deux binômes d'activités comprenant le 3X500 ont les moyennes les plus basses. La moyenne est de 12,2 ce qui est inférieur à la moyenne académique.

3.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Les candidats individuels relevant des épreuves ponctuelles sont invités à utiliser le certificat médical académique dans le cas d'une inaptitude partielle. Celui-ci est téléchargeable sur le site. Complété par leur médecin traitant, ils l'associent à leur dossier d'inscription sur lequel ils cochent "aménagement pour handicap". Une épreuve adaptée (aptitude partielle) ou une épreuve aménagée (handicap) est proposée aux candidats en faisant la demande.

36 candidats ont bénéficié d'épreuves aménagées.

CAP : 24 filles et 12 garçons

3.2.3 Réflexions et perspectives

Il persiste encore des candidats mal ou non préparés aux différentes épreuves malgré les livrets présents sur le site académique.

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

4.1 À destination des établissements

1. Extraire les données propres à l'établissement
Cette opération doit être réalisée avant le 15 septembre, date à laquelle l'application EPSNET est actualisée pour la session 2018.
2. Un courrier informant les établissements sera à nouveau envoyé à la rentrée afin qu'une information précise soit faite aux candidats désireux de s'inscrire aux épreuves ponctuelles facultatives. Les professeurs d'EPS qui interviennent en classes de Terminale renseigneront précisément tous les élèves sur le niveau d'exigence attendu des candidats et les conséquences en terme d'entraînement. Parallèlement, les établissements ayant un % d'absences important aux épreuves ponctuelles recevront aussi un courrier afin de leur signaler une vigilance lors de l'inscription.

4.2 À destination de la commission nationale

Les mêmes remarques provenant des membres de la commission académique

1. Un effet des référentiels orienté en faveur de la voie GT
2. Un écart conséquent entre le niveau 3 et le niveau 4 de compétence attendue, néanmoins variable selon les APSA supports
3. Des niveaux d'exigences disparates entre les épreuves certificatives
4. Un décalage pour les activités relais-vitesse et gymnastique (sol, agrès selon les voies d'enseignement) entre la forme de pratique scolaire et les principes d'élaboration de l'épreuve
5. Un questionnement sur la pertinence et la faisabilité de l'évaluation certificative pour les activités de CP5